

Lettre ouverte à M. Repentin, Maire de Chambéry

Chambéry, le 20 décembre 2023

Monsieur le Maire,

Comme vous le savez, le collectif pour la Nature En Ville, héritier du collectif pour la sauvegarde des arbres de la Boisse, s'est fortement mobilisé il y a 3 ans pour la sauvegarde des deux alignements de platanes qui bordent l'avenue de la Boisse, menacés par le projet d'aménagement "Centre Nord" lancé par la précédente municipalité et cofinancé avec le Conseil Communautaire et le Département. Celui-ci prévoyait l'abattage de 45 arbres d'alignement, dont 39 platanes centenaires sur l'avenue de la Boisse, afin d'élargir la voirie pour les véhicules. Une bonne partie de ces platanes ont été plantés au 19ème siècle; placés en entrée de ville, ils ont une valeur paysagère et écologique inestimable, irremplaçable même par des centaines de jeunes arbres plantés.

Une mobilisation citoyenne importante s'était alors déployée, montrant l'attachement des Chambériens à leurs grands arbres et aux nombreux services qu'ils nous rendent. Votre municipalité nouvellement élue avait alors décidé de geler le projet – alors même que le nouveau pont joignant l'avenue de la Boisse à Grand Verger avait déjà été posé – et réaliser une étude des scénarii alternatifs<sup>[1]</sup> de conception du projet permettant de réduire le nombre d'arbres abattus. Ce travail a été suivi par une concertation avec le public et les associations, incluant une restitution publique par vos services le 13 avril 2022 et un processus de collecte d'avis en ligne.

Nous avons salué cette démarche, tout en regrettant que les hypothèses de base de trafic routier soient restées inchangées : une augmentation significative dans les années à venir, qui nécessiterait une voie supplémentaire sur l'avenue. Ceci va à l'encontre de la diminution de la voiture en ville qui nécessiterait, au contraire, de réduire le nombre de voies de circulation et de développer des systèmes de transports de masse efficaces et à faible coût, comme c'est le cas dans de nombreuses autres villes. Cette vision est bien à l'origine du problème, puisque l'élargissement de la voie implique l'abattage des arbres d'alignement.

Réduits à choisir entre 2 variantes imposées et écartant le projet initial, le collectif NEV et d'autres associations se sont positionnés en faveur de la variante numéro 1, qui limitait l'abattage à 10 platanes, au lieu de 39.

Voilà maintenant 3 ans que ce projet est gelé, dans l'attente de décision pour trouver une solution optimale. Alors que la nouvelle mairie de Chambéry, soutenue par les citoyens mobilisés, prônait désormais le scénario alternatif numéro 1, qui permettrait d'atteindre la plupart des objectifs fixés tout en n'abattant « que » 10 platanes, la majorité élue au Conseil Communautaire de Grand Chambéry souhaitait encore il y a peu garder le scénario initial<sup>[2]</sup> et abattre les 2 alignements.

Face à cela, le collectif NEV et ses soutiens se sont à nouveau mobilisés. La pétition qui va dans le sens de la préservation de ces arbres a déjà obtenu plus de 2000 signatures<sup>[3]</sup>. Des courriers ont été adressés au Conseil Communautaire, sans réponse. Des actions de communication et de médiatisation ont été entreprises, pour que les citoyens soient informés.

Aujourd'hui, la situation politique a changé, puisque, Monsieur le Maire, vous êtes également à la tête de la métropole de Grand Chambéry. Vous avez donc désormais toute latitude pour débloquer ce dossier dans le sens de la préservation des arbres.

Nous nous adressons donc directement à vous pour vous demander d'entendre la voix des citoyens mobilisés et également des élus municipaux de votre propre majorité à Chambéry. Dans le cas où le retour au projet initial serait choisi, les Chambérien.ne.s seraient écœurés ; l'abattage de ces 2 alignements pour augmenter le trafic serait une tache indélébile dans votre mandat, une faute politique que les Chambérien.ne.s garderaient longtemps en mémoire. Les arbres sont le futur de notre ville, sans eux nous ne pourrions plus supporter les étés caniculaires ! Tous les scientifiques le disent : il faut préserver chaque arbre mûre pour assurer notre survie à moyen terme.

A l'inverse, le choix de la préservation d'un maximum d'arbres serait salué par notre collectif et tous ceux qui nous soutiennent. Il montrerait que les élus sont capables d'entendre les Chambérien.ne.s organisés.e.s lorsque ceux-ci se mobilisent pour le bien commun.

Nous sommes convaincus que vous saurez prendre en compte ces réalités et choisir le scénario le moins impactant, pour le bien de tous et de notre cité. Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre haute considération.

Collectif pour la Nature en Ville (NEV)  
[bonjour@natureenville.org](mailto:bonjour@natureenville.org)

---

<sup>[1]</sup> <https://participons.chambery.fr/processes/Amenagement-Boisse>

<sup>[2]</sup> <https://www.chambery.fr/actualite/5277/140-avenue-de-la-boisse-ou-en-est-on.htm>

<sup>[3]</sup> <https://chnq.it/GMb7m72VXc>